

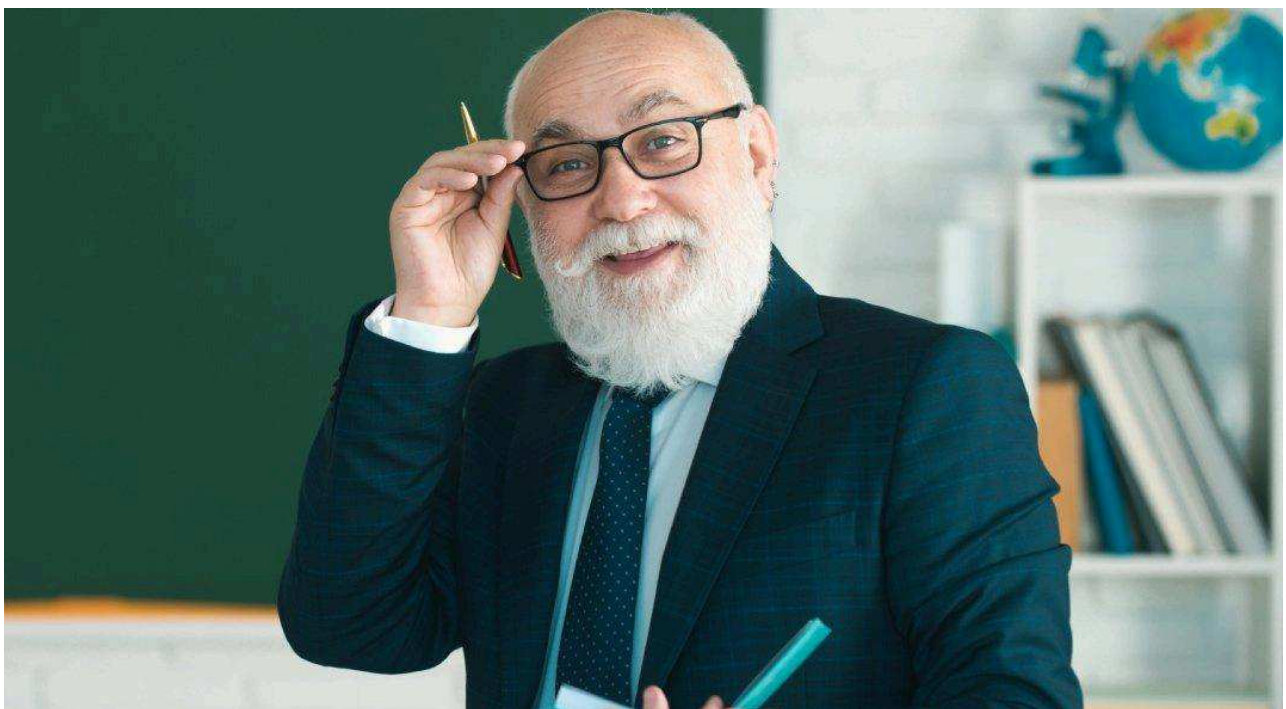
<https://www.aefinfo.fr/depeche/713145-une-senatrice-lr-veut-creer-une-reserve-de-l-educa...>

✍ Erwin Canard

🕒 3 min read

## Une sénatrice LR veut créer une réserve de l'Éducation nationale avec des enseignants retraités

Face à la crise de recrutement qu'affronte l'Éducation nationale depuis plusieurs années, et qui devrait se poursuivre en 2024 ([lire sur AEF info](#)), la sénatrice Else Joseph (LR, Ardennes) a déposé une proposition de loi le 28 mai 2024 "visant à instituer une réserve opérationnelle de l'Éducation nationale". Le texte précise que "ce corps de réserve est constitué d'anciens enseignants retraités qui répondent aux conditions d'expérience requises dans le domaine de l'enseignement".



La sénatrice veut faire appel aux enseignants retraités pour lutter contre la crise d'attractivité. Shutterstock

Dans l'exposé des motifs, Else Joseph explique que "les établissements scolaires des premier et second degrés sont souvent confrontés à des problèmes de disponibilité d'enseignants qui compromettent la continuité des enseignements au sein de ces établissements. Cette absence de disponibilité immédiate des enseignants pénalise les élèves et les familles et ne peut être assurée, en si peu de temps, par des recrutements, et ce d'autant plus que l'absence d'un enseignant peut tout à fait être momentanée".

Or, poursuit la sénatrice, "des enseignants retraités, dont l'expérience n'est plus à démontrer, se déclarent prêts à enseigner, mais ils ne peuvent le faire parce qu'aucun dispositif ne permet à ce jour leur intervention au sein des établissements scolaires". Cette "impossibilité de recourir à ce vivier constitue un gâchis en ressources humaines".

C'est pourquoi sa proposition de loi permettrait au chef d'établissement de solliciter cette "réserve opérationnelle [...] en fonction du nombre nécessaire de réservistes".

Le texte précise que "les conditions d'intégration à la réserve opérationnelle sont déterminées selon des modalités fixées par le ministre chargé de l'Éducation nationale" et que "les réservistes souscrivent un contrat d'engagement à servir dans la réserve opérationnelle".

Aucune date de discussion au Sénat n'a été fixée pour l'instant.

Dans le cadre de la mise en place du "choc des savoirs", à la rentrée 2024, le ministère de l'Éducation nationale a d'ores et déjà incité les académies à rappeler des professeurs retraités, devant le manque d'enseignants de français et de mathématiques ([lire sur AEF info](#)).